

Montreuil, le 12 février 2026

## 19 février : solidarité avec les salariés de TUI, contre les licenciements financés par l'argent public !

**Le jeudi 19 février 2026, plus de 180 anciens salariés de TUI France comparaîtront devant le Conseil de prud'hommes de Nanterre pour faire valoir leurs droits.** La fédération appelle à un rassemblement large et unitaire à partir de 11h, afin de rendre visible une injustice sociale majeure.

**Ce combat n'est pas seulement celui des salariés de TUI. Il concerne l'ensemble du monde du travail et tous les citoyens attachés à la justice sociale et à l'usage responsable de l'argent public.**

Depuis des années, le groupe TUI a perçu des dizaines de millions d'euros d'aides publiques : CICE, CIR, exonérations de cotisations, chômage partiel, aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire. Ces dispositifs avaient un objectif clair : préserver l'emploi.

Pourtant, en 2020, TUI a choisi de licencier près de 600 salariés, brutalement, à distance, tout en poursuivant sa stratégie de rentabilité et en affichant des profits records.

La fédération et la CGT TUI dénoncent un système profondément injuste :

- où l'argent public finance les licenciements,
- où des emplois stables sont remplacés par la précarité,
- où les profits sont privatisés tandis que les dégâts sociaux sont collectivisés.

Face à ces pratiques, nous devons réclamer justice. Nous exigeons la fin de l'impunité patronale et une conditionnalité stricte des aides publiques au maintien de l'emploi !

**Le 19 février, la Fédération CGT Commerce et Services appelle l'ensemble de ses militants franciliens à se rassembler, solidaires et unis, pour défendre l'emploi, la dignité et l'intérêt général.**

**Parce que ce qui se joue ici nous concerne toutes et tous, soyons nombreuses et nombreux**

**Jeudi 19 février 2026, à partir de 11h  
Devant le Conseil de prud'hommes de Nanterre  
2 rue Pablo Neruda – 92000 Nanterre**

La solidarité est notre force. Rejoignez le rassemblement.



### Aller plus loin...

Consultez notre site internet sur [www.commercecgt.fr](http://www.commercecgt.fr) ou scannez le QR code ci-dessous :



### Proposition de loi

Consultez notre projet de loi en scannant le QR code ci-dessous :

